

République Démocratique du Congo



**Déclaration de la République Démocratique du Congo au nom
de la Coalition des Nations à forêts tropicales humides**

par

Son Excellence Dr. Amy AMBATOBE NYONGOLO,

Ministère de l'Environnement et Développement Durable

à la 23^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les
Changements Climatiques (COP 23) et à la 13^{ème} session de la Conférence des Parties servant de
réunion des Parties au titre du Protocole de Kyoto (MOP13).

Bonn, 16 novembre 2016

Monsieur le Président`

République Démocratique du Congo a l'honneur de s'exprimer au nom de la Coalisation des Nations à forêts tropicales humides, réunissant près de 54 pays.

Permettez-moi avant toute chose de vous féliciter pour votre désignation à la tête de cette conférence internationale sur le climat (COP 23) et de vous féliciter pour la manière dont vous conduisez les débats au nom des îles FIDJI, votre pays.

Aussi, je me dois d'exprimer ma gratitude au Gouvernement Allemand, et à la ville de Bonn, pour toutes les facilitations qui nous ont été offertes. Je voudrais également m'acquitter d'un agréable devoir de vous transmettre, au nom de toute la délégation qui m'accompagne, les salutations amicales du peuple congolais et de son Président de la République, Son Excellence **Joseph KABILA KABANGE** qui n'a pu faire le déplacement de Bonn, mais espère davantage dans les conclusions de nos délibérations ici à Bonn.

Monsieur le Président,

La REDD + est prête à être mise en œuvre et les pays à forêt tropicale humides font de leur mieux pour respecter les directives de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

(CCNUCC) et pour produire des résultats crédibles. Par conséquent, à cette Conférence des Parties, nous avons besoin de deux décisions claires pour coordonner les contributions financières et celles des parties prenantes non-Parties.

Pour que la REDD+ réussisse, des ressources adéquates doivent circuler d'urgence pour permettre une action sur le terrain. Des financements fragmentés et non coordonnés provenant de différentes sources compliquent la mise en œuvre de la REDD+, en particulier pour les petits pays. Nous devons donc avoir des recommandations à la Conférence des Parties afin d'améliorer la cohérence entre les différentes sources de financement, y compris le financement basé sur les résultats.

Monsieur le président,

De nombreuses entreprises, provinces et villes mettent en œuvre de manière ambitieuse des politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter les absorptions. Cela doit être encouragé. Cependant, tous les efforts devraient être compatibles avec nos Contributions Déterminées à l'échelle Nationales (CDN), REDD + et les plans nationaux d'adaptation, et être pleinement conformes aux directives de la CCNUCC et du GIEC. À cette fin, nous devons établir une passerelle volontaire pour les CNP afin d'encourager une plus grande ambition, la transparence et des résultats vérifiés des Parties et des non-Parties.

Monsieur le Président,

Pour marquer notre participation dans la mutualisation des efforts à rétablir les équilibres climatiques, le Gouvernement de la RDC, après l'adoption par le Parlement, procédera dans quelques semaines au dépôt de ses instruments de ratification de l'Accord de Paris, confirmant ainsi l'engagement ferme de mon pays à participer de manière active à la lutte globale sur les changements climatiques.

Fort des avancées en termes des outils pour la mise en œuvre de la REDD+, notamment son plan national d'investissement, la République Démocratique du Congo souhaiterait engager davantage des fortes négociations en vue de fédérer en une plateforme avec ses partenaires des pays développés, pour mener au plus haut niveau le combat de la riposte climatique.

C'est ici qu'il convient de souligner que mon pays est fortement engagé dans la protection et le développement d'aires protégées. L'Institut congolais de conservation de la nature joue à ce titre un rôle majeur et déterminant dans la mobilisation des ressources permettant d'assurer cette mission.

La RDC, en plus de son capital en biodiversité, est dotée d'une immense potentialité hydro-électrique, exploitable et transformable en réponse aux énormes besoins énergétiques domestiques. En effet,

la réalisation du projet « Grand Inga » permettra de répondre aux besoins énergétiques des pays africains.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo réitère son engagement aux instruments de la Convention sur le climat et à la mise en œuvre harmonieuse et cohérente des décisions des Conférences des Parties en vue de renforcer notre cadre de politique nationale en matière de changements climatiques et de la protection de l'environnement.

Dans ce même élan, mon Gouvernement compte travailler avec d'autres Etats tant au niveau régional que continental pour la mise en place des cadres de coopération pouvant nous permettre d'atteindre des objectifs globaux ou sectoriels dans le domaine de lutte contre les changements climatiques.

Monsieur le Président,

Notre Gouvernement affiche donc toute sa volonté de s'engager sur la trajectoire collective devant déboucher vers un monde moins carboné et souhaite donc qu'à la dimension de ses efforts, des mécanismes justes et équitables de compensation soient mises en œuvre pour lui permettre de renforcer davantage son action climatique, notamment en ce qui concerne la REDD+ et la protection de sa réserve de tourbière.

Il est entendu que le moratoire forestier qui existe depuis bientôt 15 ans devra bénéficier de l'appui et de l'accompagnement de toutes les parties nationales et de la communauté internationale, afin que sa levée puisse se faire dans la transparence et le strict respect des textes légaux existants, en alignement avec les normes rigoureuses de gouvernance forestière.

Monsieur le Président,

Pour terminer, la République Démocratique du Congo, mon Pays, a l'espoir que les efforts engagés ces derniers jours pour faire progresser l'élaboration du cadre des procédures et lignes directrices de mise en œuvre de l'accord de Paris devront aboutir dans un esprit consensuel afin de maintenir la dynamique initiée aussi bien à Paris qu'à Marrakech en vue de renforceront la solidarité et la gouvernance climatique.

Je vous remercie